

◆ WALLONIE PICARDE

Un jouet sympa servira deux fois !

Le samedi 21 octobre, apportez vos vieux jouets en bon état dans votre recyparc plutôt que de les jeter ! L'opération « Un jouet sympa servira 2 fois ! » aura lieu en Wallonie picarde durant les heures d'ouverture habituelles. Attention : le recyparc d'Ellezelles-Flobecq étant fermé durant cette période en raison des travaux d'extension qui y ont cours, les usagers de ce site sont invités à se diriger vers les parcs de Lessines, Frasnes ou Ath. Les jouets devront obligatoirement être en bon état et complets. Il peut s'agir de livres, de bandes dessinées, de jeux de société, de puzzles, de petites voitures, et d'autres jouets facilement lavables comme les patins à roulettes et les ballons. Dans un souci environnemental et d'hygiène, les jouets à piles et les peluches ne sont pas acceptés.

◆ TOURNAI

Concours de whist

Aujourd'hui, à 14 h avec inscriptions jusque 13 h 40, est organisé au Chez Nous, rue Général Piron à Tournai un concours de whist en 4 x 16 donnes. La mise est fixée à dix euros et est intégralement redistribuée dans les prix.

► 0498 77 78 57 OU 0472 25 86 88

Opération hiver

Récolte de vêtement d'hiver, ainsi que linge de maison. Vous pouvez déposer vos dons du 28 octobre au 5 novembre, de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. La redistribution aura lieu du 30 octobre au 8 novembre, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Où ? À la Halle aux Draps, Grand-Place à Tournai (entrée à droite de l'entrée principale).
► 0474 82 25 41

◆ THIMOUGIES

Les potes'iront

Les potes'iront à Thimougies ce dimanche 15 octobre à partir de 10 h. Soupe au potiron offerte à tous les visiteurs.
11 h : apéritif. Sortie automnale du géant Charles II accompagné du mini-géant. Marché aux potirons et aux légumes de nos villages. Produits et saveurs du terroir. Vente des productions de l'atelier tricot : bonnets, écharpes, etc.
Promenades gratuites à dos d'âne, à poney ou en charrette. Promenades sur les circuits pédestres. Jeux anciens. Tournoi de mólky.
Place de Thimougies. Entrée gratuite.
► 0474 361 946

MONT-DE-L'ENCLUS Conseil communal

Quatre églises : est-ce de trop ?

« Nous avons demandé à la Fabrique d'église d'Anserœul de diminuer les salaires. Cela n'a pas été pris en compte... »

● Jean-Paul BÉGHIN

Le bourgmestre Jean-Pierre Bourdeaud'huy a ouvert la séance en excusant les absents : les conseillers de la majorité Stefaan De Keyser et Frédéricrika Buckens.

Personne ne parla de l'absence du conseiller Jonathan Antoin (minorité PS-cdh-Écolo) qui « depuis belle lurette » brille par son absence. Puis il annonça que les comptes de 2016 avaient été approuvés par la tutelle.

Et dans les fabriques d'église

Les trois budgets des Fabriques d'Amougies, Orroir et Russeignes ont été approuvés sans discussion à l'unanimité.

La part communale pour Amougies est de 11 592,28 € (un montant de 6 000 € est destiné à la réparation de la croix et du coq du clocher). Mont-de-l'Enclus accorde à la Fabrique de Russeignes 8 121,60 € notamment pour la réparation des corniches. Orroir recevra 6 001,71 €.

La Fabrique d'église d'Anserœul poursuit dans une « tradition » depuis plusieurs années. Elle demande au départ une intervention de

15 803,57 € (la plus importante des quatre Fabriques). Le bourgmestre propose de raboter la demande d'environ 3 500 €.

« Nous avons demandé à la Fabrique d'église d'Anserœul de diminuer les salaires de l'organiste, de la nettoyeuse et de la sacristine. Mais notre demande n'a pas été prise en compte. Contrairement à Amougies (une messe par semaine), Anserœul n'a qu'une seule messe par mois comme Orroir et Russeignes ; pourtant c'est Anserœul qui demande la plus grande intervention. »

Il propose donc au conseil que les chiffres du budget soient modifiés et revus à la baisse d'environ 3 500 €, en rabotant les trois salaires, les charges sociales et les avantages sociaux qui en découlent et aussi une

dépense de 2 500 € de travaux d'urgence.

Le conseil votera à l'unanimité mais sur le chiffre modifié.

La minorité qui s'est ralliée à l'ensemble du conseil se demande « si quatre églises à Mont-de-l'Enclus sont indispensables vu la participation peu élevée de fidèles ; le total des subventions s'élève à plus de 38 000 € ».

Jean-Pierre Bourdeaud'huy répond « à Mont-de-l'Enclus comme ailleurs, chaque villageois a son esprit de clocher. Tant que je serai bourgmestre, aucune des quatre églises ne sera fermée. Mais nous aimerions que les bâtiments d'église servent aussi si possible à d'autres activités, culturelles par exemple, comme c'est le cas à Amougies où l'église est le cadre de concerts. »

Ciel sombre sur Anserœul et sa fabrique d'église...



Au rayon des taxes...

La taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques reste inchangée : 8 %.

La minorité trouve qu'on aurait pu la réduire vu la « richesse de la commune enclusienne ».

Réponse du bourgmestre : « Très peu de communes ont une taxe additionnelle inférieure à 8 % ».

Pour les Enclusiens, la taxe annuelle pour la collecte des déchets et immondices est de 70 € pour les isolés, 110 € pour les ménages, les habitants de seconde résidence, commerçants et établissement industriel.

Dans cette taxe est incluse l'obtention gratuite de 20 sacs-poubelle pour ceux qui paient 110 € et 10 sacs pour les personnes isolées. ■

LEUZE-EN-HAINAUT

Biométhanisation : toujours pas de cadre

Le projet de création de grandes centrales « biomasse » électriques ne verra pas le jour, vient d'annoncer le gouvernement wallon. Cette décision pourrait-elle avoir des incidences dans notre région, compte tenu du fait qu'une unité de biométhanisation est envisagée depuis plusieurs années par la société Sibiom (Ideta-Engie Cofely) dans le zoning de Leuze-Europe ?

Les dirigeants d'Elsa, filiale énergétique de l'agence Ideta, lèvent toute ambiguïté à ce sujet. « Le projet de Leuze n'est pas impacté par cette décision car l'objectif n'est pas de produire de l'électricité, mais bien du biométhane à partir de cultures énergétiques. L'idée étant ensuite de l'injecter dans le réseau de gaz naturel », assure Olivier Bontems, le directeur du secteur énergie et participations.

Tout cela nous amène à faire un petit point sur ce dossier, dont on n'entend plus beaucoup parler depuis quelques



Les promoteurs de l'usine de biométhanisation espèrent voir la Wallonie soutenir le projet.

mois. « Le complément d'étude d'incidences, en cours, sera a priori terminé pour la fin de l'année, explique M. Bontems.

Il n'y a de toute manière plus vraiment d'urgence au niveau du dossier puisque

l'échéance des récoltes est manquée pour 2018. En tout état de cause, il n'y aura pas de décision d'investissements avant juin 2018 ».

Une première belge soutenue par le gouvernement wallon ?

En attendant l'introduction d'un correctif à la demande de permis, les promoteurs du projet de centrale de biométhanisation sont suspendus aux futurs arbitrages des autorités wallonnes. « Le gouvernement wallon n'a pas encore pris sa décision quant au soutien de cette filière énergétique (biogaz), sachant que l'usine de Leuze constituera une première en Belgique. Tant que ce paramètre-là n'est pas clairement fixé, nous n'avons pas la possibilité d'avancer. Aucun cadre ne régit pour l'instant cette activité spécifique. En revanche, sur le plan purement technique, le projet est d'ores et déjà finalisé », précise enfin le responsable de l'intercommunale Ideta. ■ P.-I.C.